REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

UNIVALOM

Siège:

3269 Route de Grasse 06600 – ANTIBES Tél. 04.93.65.48.07



SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 24 mars 2021

Délibération 2021-13

OBJET: Budget primitif 2021

Le 24 mars 2021 à 17h30, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents:

Membres titulaires:

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, Eric MELE, Marion MUSSO, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Marie ANASSE, Anne-Marie BOUSQUET, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission Syndicale ;

Christophe FONCK, Xavier WIIK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Marc OCCELLI délégué de la Commission Syndicale ;

Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

<u>Membres en Visio conférence</u>: Caroline JOUSSEMET, déléguée avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis;

Khéra BADAOUI, Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, délégués de la Commission Syndicale ;

Françoise THOMEL, déléguée de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Bernard ALENDA, Christophe ULIVIERI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Denise LAURENT, Françoise BRUNETEAUX, déléguées de la Commission Syndicale ; Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins :

Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission Syndicale ;

Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Procurations: Georges VAZIA donne procuration à Marion MUSSO;

Membres excusés: Joseph CESARO, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis; Patrick PEIRETTI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins;

Conformément à la loi n°2021-160 du 15 février 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire en France, les conditions de quorum ont été baissées à 30 % des membres en exercice. Chaque délégué peut également détenir deux procurations.

Le Comité est également diffusé en audio conférence.

Le Comité PREND ACTE de ces nouvelles dispositions liées à l'état d'urgence sanitaire.

Mme Marion MUSSO est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement avec l'article L.1612-1, il appartient au Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers de voter son Budget Primitif 2021 dont il vient de lui être donné lecture.

Ouï cet exposé, Après en avoir délibéré conformément à la loi, Le Comité syndical, A, l'unanimité

- APPROUVE les décisions traduites dans l'annexe de présentation budgétaire et le rapport sur l'état et l'évolution de la dette joints ainsi que le Budget Primitif 2021 hors T.V.A. arrêté à :

Section d'Exploitation

Dépenses :

35 979 133,00 €

Recettes:

35 979 133,00 €

EQUILIBRE

Section d'Investissement

Dépenses :

10 762 760,00 €

Recettes:

10 762 760,00 €

EQUILIBRE

Total du Budget:

46 741 893,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme, Le Président

ean LEONETT

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20210324-2021-13-DE Date de télétransmission : 30/03/2021 Date de réception préfecture : 30/03/2021